



HAL
open science

Privatisation de l’asile : ORS, un empire “en construction”

Cristina del Biaggio

► **To cite this version:**

Cristina del Biaggio. Privatisation de l’asile : ORS, un empire “en construction”. *Vivre Ensemble. Bulletin de liaison pour la défense du droit d’asile*, 2020, 180, pp.24-28. hal-03130100

HAL Id: hal-03130100

<https://hal.science/hal-03130100>

Submitted on 3 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



VIVRE ENSEMBLE

La rencontre,
antidote
à l'exclusion



BULLETIN POUR LA DÉFENSE DU DROIT D'ASILE

VE 180/décembre 2020

DES PROFITS POUR UNE MISSION SOCIALE ET PUBLIQUE ?

Proposer ses services à moindre coût pour remporter les marchés publics. Telle a été la stratégie de l'entreprise zurichoise ORS dès 1992 pour s'étendre en Suisse et y rafler la gestion et l'encadrement des centres collectifs hébergeant les requérant-e-s d'asile. Une stratégie qu'elle exporte (voir p.26) dans un secteur florissant à en croire les comptes – jusqu'ici sous le sceau du secret – figurant au rapport d'activité d'ORS publié en 2019¹.

Son bénéfice « opérationnel » se chiffre en 2019 à près de 1,7 million de francs suisses pour les marchés suisse, allemand et autrichien, alors que son chiffre d'affaires global – autrement dit ses recettes, provenant essentiellement de fonds publics – s'élevait l'an passé à 132,7 millions de francs pour ces trois pays, dont 87 millions rien que pour la Suisse.

À noter que malgré une baisse de revenus de 25 millions entre 2018 et 2019, attribuée par l'entreprise à la chute des demandes d'asile dans les trois pays, le bénéfice d'ORS a augmenté. Comment ? Difficile à dire vu le manque de détails dans les comptes.

Dans une enquête du *Temps* en 2016, ORS revendiquait une plus grande souplesse et un management plus efficient² lui permettant de dégager des économies. Mais jusqu'où peut-on réduire les charges, sans peser sur les conditions de travail et le degré de qualification des employé-e-s embauchés, et sans s'attaquer aux condi-

tions de vie des personnes hébergées ? C'est sur ces aspects que portent l'essentiel des critiques des organisations de défense des réfugié-e-s, qui ont à plusieurs reprises fait part de traitements problématiques dans les centres, de personnel insuffisant ou insuffisamment formé, du manque d'accès aux soins. Nous nous en sommes fait l'écho dans notre revue à plusieurs reprises pour ce qui est de la Suisse.³

En éliminant des organismes publics ou associatifs avec des offres systématiquement moins chères pour assumer cette tâche à vocation sociale,⁴ ORS s'est progressivement placée comme le prestataire numéro 1 des cantons et communes et Confédération, profitant également de la restructuration de l'asile. Aujourd'hui, elle gère plus de 35 centres d'hébergement, centres de transit et structures d'aide d'urgence, près de 450 logements et 10 centres fédéraux pour la Confédération.

Pour la conseiller, elle peut compter, parmi les 5 membres de son Comité consul-

tatif, sur trois personnalités politiques suisses actives dans l'asile au moment où ORS a commencé à étendre ses ailes : à sa présidence, Ruth Metzler (PDC), Conseillère fédérale chargée du Département fédéral de justice et police de 1999 à 2003; Rita Führer (UDC), Conseillère d'État zurichoise de 1995 à 2000, qui a mené une politique très dure à l'égard des demandeurs d'asile dans son canton, et qui est à l'origine de la suppression de l'aide sociale aux personnes déboutées (coauteure du fameux rapport Führer-Gerber). Et enfin Erwin Jutzet (PS), Conseiller d'État fribourgeois entre 2006 et 2016. Il était à la tête de la Direction de la Sécurité et de

la Justice lorsqu'ORS a obtenu le mandat à Fribourg. Quels sont les honoraires versés à ces personnalités ? Mystère.

Tout ceci n'empêche pas le directeur d'ORS de se plaindre, en introduction de son rapport annuel 2019, d'une « concurrence accrue en Suisse, en particulier de la part des prestataires publics, des **prestataires subventionnés par l'État** ainsi que des organisations caritatives [qui] a entraîné une situation de concurrence déloyale et une pression accrue sur les coûts ». On croit rêver !

SOPHIE MALKA

RAPPORT ANNUEL 2019

Chiffre d'affaires par pays (en milliers de CHF)	2019	2018
Suisse	87 832	99 793
Autriche	31 758	51 234
Allemagne	13 135	6 749
Total	132 726	157 777
Résultat opérationnel (résultat avant intérêts, impôts et amortissement)	1 774*	1 338
Répartition du chiffre d'affaires en Suisse		
SEM	26 183	19 392
Hébergements collectifs	23 615	29 804
Mandats communaux	34 931	40 095
Intégration	2 754	2 541
axe spéciale sur les valeurs patrimoniales	348	1 988
OSP Tourisme	-	5 973
Total ORS Suisse	87 832	99 793

Les états financiers consolidés de l'exercice 2019 ont été établis selon les réglementations de Swiss GAAP RPC et audités par Baker Tilly OBT. Le rapport de l'organe de révision ne contient aucune réserve.

* Résultats opérationnels avant éléments exceptionnels antérieurs

1 ORS, rapport annuel 2019

2 Le Temps, *L'asile, un marché convoité*, Magalie Goumaz, 13 juin 2016

3 Vivre Ensemble, *Hébergement. Gestion de la pandémie dans les centres collectifs : mission impossible ? !*, Sophie Malka, VE 178 / juin-juillet 2020; Vivre Ensemble; *Sur les violences : Gestion de l'asile. ORS Fribourg : Quand l'État fait la sourde oreille. Business is Business ? Droit de rester Fribourg*, VE 172 / avril 2019; « *ORS, dégage !* » : *La gestion de l'asile par des firmes privées en question*, Philippe Blanc, VE 138 / juin 2012

4 En 2005, elle affichait un chiffre d'affaires de 25 millions de francs. Depuis lors, elle a décidé de ne plus le publier.

ORS, UN EMPIRE « EN CONSTRUCTION »

Les abonné·e·s de *Vivre Ensemble* connaissent désormais ces trois lettres : ORS. Derrière l'acronyme, une société anonyme suisse qui gère des centres pour demandeurs d'asile sur notre territoire et qui a une claire volonté d'extension. ORS, dont la devise est « Encadrer. Accompagner. Intégrer » a été épinglée, notamment par des associations, pour une gestion très discutable de centres d'accueil en Suisse. En Autriche, c'est Amnesty International qui a mené l'enquête dans le centre de Traiskirchen, dénonçant de graves défaillances.¹ Son extension en Italie questionne certains acteurs locaux.

Sur la carte des conquêtes d'ORS, 5 pays : la Suisse, siège d'ORS Holding AG, l'Autriche, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. Dans le rapport 2019 de l'entreprise, la Slovaquie est aussi mentionnée². Pour ORS, l'Italie représente « un premier pas important pour l'expansion en Méditerranée »³. Le site web de l'entreprise mentionne une activité « en construction ».

Elle s'est récemment implantée en Sardaigne, où elle gère un centre de renvoi (*Centro di Permanenza per il Rimpatrio - CPR*) et un centre d'« accueil ». Dans les deux lieux règne la violence⁴.

L'entreprise semble vouloir pousser son activité au-delà de l'île sarde. Elle a porté son regard sur *Casa Malala*, un centre actuellement géré par les associations ICS⁵ et Caritas⁶ de Trieste. Un des 9 appels d'offres auxquels elle a répondu en Italie².

La *Casa Malala* baptisée ainsi en l'honneur de Malala Yousafzai, militante pakistanaise des droits des femmes, est un centre de premier accueil pour les personnes qui arrivent depuis les Balkans. Il est pensé comme un lieu ouvert. Dans un rapport publié en décembre 2019⁷, ICS fait un état des lieux des activités qu'elle y développe. Ouvert en 2016 avec une capacité d'accueil de 95 personnes, son activité s'est intensifiée avec l'augmentation des arrivées depuis la Slovaquie. En 2019, environ 1500 personnes ont transité par la *Casa Malala*. Les demandeur·es d'asile y ont séjourné en moyenne 7 jours, le temps de recevoir les premiers soins et des indications sur la procédure d'asile, avant d'être redirigé·e·s vers des centres d'accueil dans la région ou ailleurs en Italie.

1 Amnesty International, *Quo vadis Austria ? Die Situation in Traiskirchen darf nicht die Zukunft der Flüchtlingsbetreuung in Österreich werden*, 14 août 2015

2 ORS, « L'ORS Management AG », ors.ch

3 CISION PR Newswire, « ORS fonda una società affiliata in Italia », Communiqué de presse, 22 août 2018

4 Voir *L'Unione Sarda.it*, « Bufera sul Cpr di Macomer : « Aggressioni ? Vogliamo la verità », 14 février 2020 ; *L'Unione Sarda.it*, « Migranti a Monastir, affari & intrighi », 25 septembre 2020

5 *Italian Consortium of Solidarity (ICS)* est une association à but non lucratif née il y a une vingtaine d'années pour promouvoir et coordonner un réseau d'accueil des réfugié·e·s du Kosovo dans la région de Trieste. Elle a ensuite continué son activité d'accueil avec de nouvelles populations en gérant un projet d'accueil diffus sur le territoire. Actuellement, elle gère 150 appartements, situés dans tous les quartiers de la ville de Trieste, dans lesquels sont accueilli·e·s des demandeurs d'asile.

6 Qui est en charge de la gestion de la cantine.

7 ICS, *Accoglienza, non emergenza. « Casa Malala » ovvero la prima accoglienza alla prova dei grandi numeri*, 10 décembre 2019



Photo : ICS

Désireux de poursuivre leur activité à *Casa Malala*, ICS et Caritas ont répondu à l'appel d'offres pour le renouvellement du contrat de gestion. Le 27 octobre 2020, lors d'un entretien, Gianfranco Schiavone, président d'ICS, déroulait pour nous le récent enchaînement des événements.

Janvier 2020. Les noms des organismes ayant répondu à l'appel d'offres sont rendus publics. Parmi ceux-ci : ORS Italie. Alors que la commission en charge de la sélection identifie des « anomalies techniques et économiques » dans sa proposition, celle-ci est placée en première place dans le classement.

Les anomalies sont pourtant de taille, et détaillées dans le recours qu'ICS a entamé contre la Préfecture de Trieste et le Ministère de l'intérieur le 15 octobre 2020. Nous en mentionnons quatre :

- Au moment de la réponse à l'appel d'offres, ORS Italie, filiale d'ORS Autriche, se déclare « inactive » sur le sol italien. Or, une expérience antérieure est requise par le concours pour la gestion du centre ;

8 Anaste, *Contratto collettivo nazionale di lavoro per il personale dipendente dalle realtà del settore socio-sanitario-assistenziale-educativo*, 12 avril 2017, p. 25.

- La qualification et tarification du personnel envisagé pour la gestion de *Casa Malala* sont doublement problématiques. ORS Italie prévoit d'embaucher tout le personnel au niveau le plus bas du Contrat collectif pour le personnel du secteur sociosanitaire et éducatif. Il est prévu pour des travailleurs qui exécutent « des tâches finalisées à l'exécution d'activités simples et élémentaires de type manuel, sans aucune autonomie. L'activité se limite à l'exécution de tâches assignées dans le cadre d'instructions reçues, notamment en référence au nettoyage »⁸ ;
- ORS Italie budgétise un coût extrêmement bas pour les trois repas journaliers : 4,88 euros par jour et par personne, soit 1,62 euros par repas !
- L'offre devant inclure une liste de partenaires locaux et un accord avec l'organisme sanitaire local compétent, ORS Italie n'a indiqué que des partenaires œuvrant en dehors de la région, ce qui, comme le souligne le recours d'ICS, ne peut pas garantir la réalisation des « services requis d'orientation



Photo: ICS

sur le territoire». Pour le volet sanitaire, ORS Italie mentionne des liens avec un cabinet de radiologie à Catane [en Sicile!] et un autre d'ophtalmologie, des pathologies qui ne touchent que très marginalement (euphémisme) les hôtes de *Casa Malala*.

Selon les calculs d'un expert mandaté par ICS, l'offre d'ORS Italie ne permet pas de dégager des bénéficiaires. Elle conduirait même à des pertes économiques. Quel intérêt, donc, à vouloir s'emparer de la gestion du centre? Schiavone esquisse les réponses. ORS Italie déclare elle-même dans son offre que «l'implantation sur le marché italien est plus importante que le bénéfice pour l'entreprise». Quitte à être déficitaire sur un site, elle pourra plus facilement répondre aux concours suivants, ailleurs en Italie, et ainsi étendre son empire et gagner le «défi du sud de l'Europe», comme elle l'évoque dans son rapport d'activité 2019⁹.

Un «défi méridional» probablement motivé par la perte annoncée du marché

autrichien, les autorités ayant décidé de créer une institution publique pour gérer l'accueil des demandeurs d'asile¹⁰. Autre facteur possible: la diminution des arrivées en Suisse et en Allemagne, avec une conséquente diminution de l'activité d'ORS... Ainsi, investir à la frontière italo-slovene, c'est assurer l'avenir de ses activités.

L'arrivée de la firme suisse dans la région n'est pas sans en réjouir certain-e-s: il y a un intérêt politique à restreindre l'activité d'ICS, une association qui ne se prive pas de dénoncer l'inhumanité des politiques migratoires, comme l'atteste le dernier projet de constitution d'un réseau de monitoring des violences de la «Route des Balkans», *RiVolti ai Balcani*¹¹, et dont *Casa Malala* constitue l'étape d'arrivée. L'entreprise ORS, elle, se revendique «politiquement neutre»...

CRISTINA DEL BIAGGIO
Enseignante-chercheuse, Université Grenoble
Alpes et Laboratoire pacte

9 ORS, *Rapport annuel 2019*, juillet 2020.

10 À souligner que la représentation juridique passe également sous l'égide de l'État. ORF, «Flüchtlingsbetreuung obliegt nun dem Staat», 16 mai 2019.

11 Pour plus d'informations: <https://www.facebook.com/RiVoltiAiBalcani/>